

## PRÉFÈTE DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 16 janvier 2017

# COMMUNIQUE DE PRESSE

#### Activation du plan grand froid niveau 2 par la Préfecture de la Dordogne

Météo-France prévoit une vague de grand froid sur notre pays et en Dordogne cette semaine, avec des températures ressenties descendant jusqu'à -10°C.

Aussi, la Préfecture de la Dordogne active le plan grand froid – niveau 2 et demande aux services de l'Etat d'être pleinement mobilisés pour mettre en oeuvre les dispositifs adaptés en matière d'accueil et d'hébergement d'urgence.

- <u>Dès ce soir</u>, le nombre de places hébergement d'urgence (actuellement de 100) sera augmenté de 5 places à Périgueux et 3 places à Bergerac. Par ailleurs, les nuitées à l'hôtel pourront élargir les capacités d'accueil des personnes en grande détresse.
- Le nombre de maraudes sera renforcé à Périgueux et à Bergerac.
- Un suivi journalier a été demandé aux associations en charge de ces hébergements. Ce dispositif sera adapté aux besoins en fonctions des remontées des appels reçus au numéro «115» et des maraudes organisées à Périgueux et Bergerac.

En fonction de l'évolution des températures et du constat réalisé à partir de la veille journalière, le dispositif sera, si nécessaire, adapté.

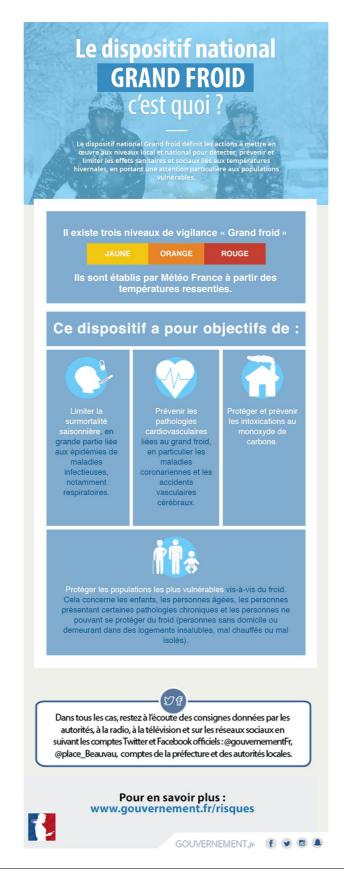
 Par ailleurs, dès mardi soir et selon les besoins identifiés et l'évolution de la situation, un point d'accueil exceptionnel de 50 places pourra être installé dans une salle mise à disposition par la Ville de Périgueux (salle du Rio, quartier du Bas Toulon). Cet accueil de nuit serait pris en charge par des bénévoles de la Croix-Rouge.

### Par ailleurs, cette vague de froid va générer un pic de consommation électrique.

Les services d'électricité (RTE) se mobilisent et vont mettre en place des mesures exceptionnelles dès mardi pour limiter les conséquences (diminution des consommations des grands groupes industriels, possible diminution de tension sur le réseau électrique) et éviter les coupures.

Néanmoins, chacun doit participer à cet effort et mettre en oeuvre des mesures d'économie d'énergie, notamment dans les périodes où sont enregistrées les plus fortes consommations : le matin entre 8h et 10h et surtout le soir entre 17h et 20h :

- ne laisser pas les lumières allumées ni les équipements en veille ;
- ne pas lancer les cycles de lavage de lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge dans les créneaux de pic de consommation ;
- réduire la température de chauffage (maximum 18-19°);
- garder la chaleur dans les pièces (fermer les volets, les fenêtres et les portes).



#### **Contact Presse**

Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle Aurélia PAILLOT tél : 05.53.02.24.07 - <u>aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr</u>

